



AFFICHE DE RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

(Article L2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales)

Le Conseil Municipal se réunira à la mairie (salle des mariages) *le mardi 14 octobre 2025 à 19h30 en session ordinaire.*

- Election d'un ou d'une secrétaire de séance
- Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 9 septembre 2025
- 1. Délibération définissant les modalités de mise à disposition du public du dossier de la modification simplifiée n°2 du PLU de Fontaine Etoupefour
- 2. Tarifs « Régie relative à la participation des habitants de la commune de Fontaine Etoupefour à la journée découverte »
- 3. Suppression d'un poste d'adjoint administratif à temps complet
- 4. Suppression d'un poste d'adjoint technique à temps complet
- 5. Mise à jour du tableau des emplois de la commune
- 6. Subventions exceptionnelles
- 7. Convention d'entretien RD 147A et 214

Questions et informations diverses

Fait à FONTAINE ETOUPEFOUR, le 25/09/2025

Le Maire
Bernard ENAULT